



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018  
AJOURNÉE AU 11 DÉCEMBRE 2018

### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge du 4 décembre 2018 tenu le mardi 11 décembre 2018 à 18 h 45, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza), Karine Bélisle, Carole Panneton et Andrée Rancourt ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant et Robert Lambert.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Denis Charette, maire, de la Ville de Rivière-Rouge.

Est absent au cours de la présente séance, M. le conseiller, Alain Otto.

La directrice générale, Mme Louise Chartrand, et le greffier et directeur général adjoint, M. Pierre-Alain Bouchard, sont aussi présents.

Mme Guylaine Giroux, trésorière, est également présente.

094/11-12-18-A

### RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Denis Charette constate la régularité de la séance.

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 4 décembre 2018 à la suite de son ajournement. Il est 18 h 45.

### **ADOPTÉE**

095/11-12-18-A

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier, à savoir :

#### **A OUVERTURE**

1. Réouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

#### **Période de questions du public**

#### **B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **C AVIS DE MOTION**

1. Avis de motion et dépôt – Règlement numéro A-36 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2019

#### **D ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

#### **E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018  
AJOURNÉE AU 11 DÉCEMBRE 2018

### F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

1. Offre de services professionnels pour de l'accompagnement pour une demande de subvention dans le cadre du Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – Construction d'une nouvelle caserne pour la régie incendie

### G SÉCURITÉ PUBLIQUE

### H TRAVAUX PUBLICS

### I LOISIRS ET CULTURE

### J DIVERS

Période de questions du public

### K LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

### ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent au cours de la présente séance.

### AVIS DE MOTION

Avis de motion

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – RÈGLEMENT NUMÉRO A-36 DÉCRÉTANT ET ÉTABLISSANT LES QUOTES-PARTS PAYABLES PAR LES MUNICIPALITÉS LIÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2019

La conseillère Andrée Rancourt donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du Règlement numéro A-36 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2019.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Andrée Rancourt dépose au conseil un projet de règlement, lequel sera disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Rivière-Rouge dès le lendemain de la présente séance.

### GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

096/11-12-18-A

### OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (RÉCIM) – CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CASERNE POUR LA RÉGIE INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz  
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer un mandat professionnel à la firme d'ingénieurs-conseils « N. Sigouin Infra-conseils inc. » au montant total de 4 975 \$ plus les taxes applicables pour un service d'accompagnement pour la demande de subvention dans le cadre du Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) pour le projet de construction d'une nouvelle caserne pour



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018  
AJOURNÉE AU 11 DÉCEMBRE 2018

la régie incendie, tel mandat devant être réalisé conformément au contenu de leur offre de services datée du 10 décembre 2018;

Que ladite dépense soit prise à même le budget 2018 de l'Agglomération.

Que le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux, ou selon le cas, la directrice générale de la Ville, Mme Louise Chartrand, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce mandat et qu'ils soient mandatés pour assurer le suivi de la présente résolution, et ce, conformément au règlement en vigueur à la Ville concernant l'administration des finances et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et d'engager des employés au nom de la Ville.

### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent au cours de la présente séance.

097/11-12-18-A

### LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée. Il est 18 h 47.

### **ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Denis Charette  
Maire

\_\_\_\_\_  
Pierre-Alain Bouchard  
Greffier

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Denis Charette, maire